

**VILLE DE SAINTE-ADÈLE  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 21 mai 2024, le projet de règlement 1314-2021-Z-14 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier le plan de zonage et ajouter une disposition particulière à la nouvelle zone T4.2-006.

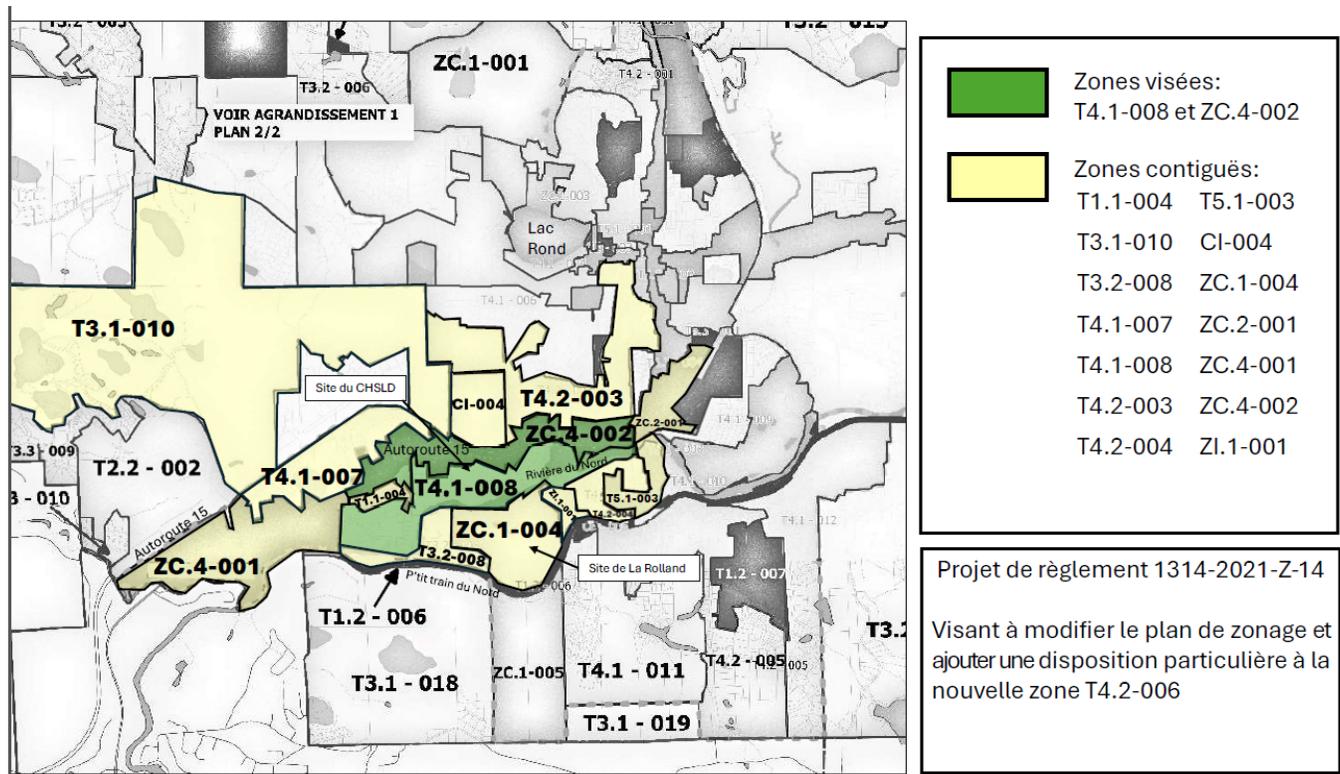
Pour faire suite à l'adoption de ce projet se tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 11 juin 2024, à 18 h 30**, dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

**L'OBJET** de ce règlement vise à modifier le plan de zonage et ajouter une disposition particulière à la nouvelle zone T4.2-006.

Les zones visées sont : T4.1-008 et ZC.4-002

Les zones contiguës sont : T1.1-004, T3.1-010, T3.2-008, T4.1-007, T4.1-008, T4.2-003, T4.2-004, T5.1-003, CI-004, ZC.1-004, ZC.2-001, ZC.4-001, ZC.4-002, ZI.1-001



**Ce projet contient deux (2) dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.**

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la ville. Toute personne voulant obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme et de l'environnement ou avec le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921 durant les heures normales de bureau.

**FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 22 mai 2024**

Me Audrey Sénécal  
Greffière et directrice des Services juridiques